



Saint-Benoît, le 02 MAR. 2020

A L'ATTENTION DU PERSONNEL

**NOTE DE SERVICE N° 2020-01
Salle dédiée aux déjeuners**

Le personnel de la SEM ESTIVAL est autorisé, à compter de ce lundi 02 mars 2020, à utiliser la salle de réunion située à l'étage du siège pour y prendre leur déjeuner.

Il est demandé aux utilisateurs de bien vouloir :

- **Aérer la pièce après chaque repas,**
- **Ne pas laisser les déchets liés aux repas dans la poubelle mais les jeter directement dans les bacs gris situés dans le local poubelles à l'extérieur des locaux,**
- **Laisser les lieux propres après utilisation.**

Comptant sur votre compréhension,

Le Directeur Général,

Jean-René CLAIN



Mode de transmission :

- Par affichage sur l'ensemble des sites
- Par mail à l'adresse personnel@estival.re

